



## LA MURETTE

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire<sup>1</sup>, courrier<sup>2</sup> ou péréquaire<sup>2</sup>, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « *retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945* » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

### Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : Rives

Canton (depuis 2015) : Voiron

La Murette est issue, comme Saint-Blaise-du-Buis et Saint-Cassien, de la division en 1790 de la communauté de Réaumont.

### Historique de la conservation des archives de la commune

Les archives sont bien présentes depuis le XIXe siècle.

### Archives de la commune conservées en mairie

#### 1 - Classées : oui

Répertoire par les archivistes itinérants de la communauté d'agglomération du Pays voironnais, 2010 [rép. consultable aux A.D.I.].

#### 2 - Documents principaux :

Registres paroissiaux. 1675-1681, 1713-1792

Parcellaire des fonds taillables, roturiers et nobles du mandement de Réaumont (composé des paroisses de la Murette, Réaumont, Saint-Blaise-du-Buis et Saint-Cassien). 1690

1 En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790). Pour plus d'explications voir le site internet des Archives départementales de l'Isère [https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche\\_cadastreAncienRegime\\_v3.pdf](https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche_cadastreAncienRegime_v3.pdf)

2 Le courrier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.

Délibérations.	dep. 1829
Etat civil.	1792-1794, dep. an V
Recensement de la population.	depuis 1836
Plan cadastral.	1811
Bureau de bienfaisance : délibérations.	1839-1966

#### **Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère**

1 - Classées : non

Cote : 4 E 278

Métrage : 0,10 mètre linéaire

#### **Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux**

1 - En mairie de Rives

Délibérations de la municipalité de canton de Rives<sup>3</sup>. [à confirmer]

an IV-an VIII

---

<sup>3</sup> La municipalité de canton de Rives administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Rives Beaucroissant, Charnècles, Izeaux, La Murette, Réaumont, Renage, Saint-Blaise-du-Buis et Saint-Cassien.